http://www.snetap-fsu.fr/Vie-Scolaire-le-SNETAP-s-invite-a.html

Vie Scolaire : le SNETAP s'invite à la DGER

- Les Dossiers - Vie Scolaire -

Date de mise en ligne : mardi 3 janvier 2006

Date de parution : 3 janvier 2006

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le 22 novembre 2005, le secteur Vie Scolaire du SNETAP a rencontré le nouveau bureau de la vie scolaire et de l'insertion de la DGER. Pour tout connaître des engagements de la DGER, lire le compte-rendu de Didier Revel :

Rencontre cellule « Vie scolaire, étudiante et insertion » - 22.11.05

DGER : Alain Sopéna, Sous-directeur des politiques de formation et d'éducation ; Sophie Palin, Chef du bureau de la vie scolaire étudiante et de l'insertion ; Lucie Camaret, bureau vie scolaire.

Délégation SNETAP : Alain Dachicourt (secrétaire général adjoint) ; Didier Revel, catégoriel CPE ; Jacques Vermillard, catégoriel TEPETA ; Bernard Domec, élu paritaire CPE.

Comme cela avait été demandé lors des journées nationales de réflexion sur le métier de CPE de Toulouse, une délégation a rencontré les membres du tout nouveau bureau Vie scolaire mis en place à la DGER.

Il s'agissait, au delà de la satisfaction que nous avons de voir ce bureau mis en place, d'interroger ses responsables sur la définition de son champ de compétence, ses objectifs sans occulter bien sûr le volet des moyens.

Pour Alain Sopéna, la DGER se trouve maintenant dotée d'un bureau qui fait la synthèse de toutes les questions ayant trait à la vie scolaire et étudiante et s'occupe également de la problématique de l'insertion.
Ce bureau « Vie scolaire et insertion » donc aura par exemple compétence pour :
toutes les questions liées aux :

- aides à la scolarité (bourses),
- à l'égalité des chances,
- à l'éducation à la santé et à la citoyenneté,
- à l'hygiène et à la sécurité (stages).

Nous avons réaffirmé notre souhait de voir développer une politique volontariste en faveur de la Vie scolaire avec plus grande prise en compte du rôle éducatif de ce service.

Nous avons donc abordé, entre autres, les questions liées à :

la mise en ½uvre de la circulaire Vie scolaire de 2002 ainsi que celle sur les ALESA ;
l'implication du niveau régional (SRFD - CTPR) sur la problématique de la vie scolaire ;
la nécessité pour tous les services vie sco d'être dotés en nombre suffisant des personnels nécessaires : CPE, TEPETA Vie Sco, MI/SE/AE, mais aussi infirmières, ce qui implique bien sûr l'ouverture de concours ;
aux problèmes de formation de ses personnels : pas de formation continue mais également aucune formation initiale pour les TEPETA. Nécessité pour nous de voir mis en place, à minima, des formations communes à l'ensemble de ces personnels mais également avec les enseignants dans le cadre de formations initiales CPE/Profs ;
à l'absence de moyens (disparition des P.R.A.I. par exemple).

En conclusion nous avons demandé qu'au plus haut niveau de la DGER, un signe fort soit émis, avec des engagements concrets, de la volonté de notre ministère, au-delà de la création de ce nouveau bureau, de promouvoir la vie scolaire dans les établissements.

Copyright © Snetap-FSU

Retenant l'idée que cette rencontre serait suivie d'autres réunions, nos interlocuteurs se sont engagés, dans un premier temps, à :

1)obtenir une communication du DGER réaffirmant la volonté de « promotion » de la vie scolaire ;
2)confier une mission à l'Inspection sur l'évaluation de la mise en ½uvre des circulaires vie sco et Alesa ;
3)étudier la question de la formation des personnels.

Si nous avons le sentiment d'avoir été écoutés, et peut-être même entendus, le contexte général du traitement réservé à l'enseignement agricole public, nous oblige cependant à la plus grande prudence quant aux suites concrètes à attendre d'une telle rencontre.

D. R.

Copyright © Snetap-FSU